

Nordstrand et le jansénisme

L'île de Nordstrand, dont je vais vous entretenir ¹⁾, est située dans la mer du Nord, non loin de la côte, à la hauteur de Husum, dans une région de bas-fonds. Actuellement elle mesure 49 Km² et compte environ 4000 habitants. Elle appartenait autrefois au duché de Schleswig, soit indépendant, soit rattaché au Danemark. Bismarck l'a annexée à l'Allemagne.

Depuis Antoinette Bourignon ²⁾, François de Mailly ³⁾, Hyacinthe Robillard d'Avrigny ⁴⁾, Pierre Varin ⁵⁾, Nordstrand a pris place dans l'histoire. Les jansénistes auraient voulu y fonder un royaume; leur principal agent, Christian De Cort, aurait été un fourbe. Les auteurs plus sérieux qui se sont occupés ensuite du sujet, n'ont pas réussi à changer l'opinion établie.

Pour éclaircir nos doutes, nous nous sommes rendu sur les lieux, regardant et écoutant, nous avons examiné les sources d'archives ⁶⁾, parcouru les livres sérieux et les autres. Après cela nous nous sommes

¹⁾ Cette conférence a été donnée à Bruxelles en 1967 et à Leyde en 1969.

²⁾ La bizarre mystique Antoinette Bourignon a donné, sans le vouloir, par ses nombreux écrits (édités par Poiret, à Amsterdam, 1679-1684) matière aux anti-jansénistes pour mettre l'affaire du Nordstrand sous un mauvais jour.

³⁾ *Lettre de Mgr. l'Archevêque de Reims à Mgr. le Duc d'Orléans, du 20 janvier 1718*, Namur, 1718.

⁴⁾ Hyacinthe ROBILLARD D'AVRIGNY, S.J., *Mémoires chronologiques et dogmatiques*, nouvelle édit., s.l., t. III, 114-146.

⁵⁾ Pierre VARIN, *La vérité sur les Arnould*, Paris, 1847, I, 288-290, 320-332, 377-385.

⁶⁾ Quant aux sources d'archives, il y en a très peu aux presbythères vieux-catholique et catholique du Nordstrand, mais de très nombreuses (surtout administratives et judiciaires aux riches archives de l'État à Schleswig (Schleswig-Holsteinisches Landesarchiv au Schloss Gottorf). Du point de vue ecclésiastique il y a un dossier important aux archives de la Oudbisschoppelijke Clerezie à Utrecht (j'exprime toute ma reconnaissance aux archivistes Dr A.J. Van de Ven et Dr M.P. van Buijtenen pour la servabilité peu commune qu'ils m'ont réservée). Pour la participation française, il faudra recourir au Minutier central des Archives Nationales à Paris; voir M. JURGENS et M.A. FLEURY, *Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire (1650-1700)*, Paris, 1960. Pour la participation des Oratoriens, les sources d'archives de la province belge ont disparu, mais on y suppléera quelque peu grâce à [P. DE SWERT], *Chronicon congregationis Oratorii Domini Jesu per provinciam archiepiscopatus Mechliniensis*, Lille, 1740, et [B. HÖTING], *Geschichte und Rechtsverhältnisse des Oratoriums auf Nordstrand*, Osnabrück 1888.

efforcé d'en tirer une synthèse compréhensible ⁷⁾, et c'est elle que j'offre ici.

I. AVANT L'ENDIGUEMENT.

Quand on jette un coup d'œil sur une carte géographique du Nord de l'Europe, on constate que, au cours des siècles, la mer y a fait des progrès considérables. En effet, cette ligne d'îles allongées (Texel, Vlieland, Terschelling, Ameland, Schiermonnikoog, Rottum, etc., en Hollande; Borkum, Juist, Norderney, Pellworm, Nordstrand, Sylt, etc., en Allemagne), qui s'étendent à une distance à peu près égale de la côte actuelle, démontre qu'autrefois la terre ferme s'étendait jusque-là.

En fait, Nordstrand appartenait à une péninsule très étendue. Elle était constituée de bas-fonds protégés par des digues, et offrait à une population nombreuse des polders très fertiles. Le christianisme y avait été apporté du temps de Charlemagne par les apôtres connus : Willibrord, Ludger, Ebbo de Reims, Anscaire, Rembert. Il y avait de nombreuses églises, dont quelques spécimens remarquables ont été conservés ⁸⁾.

Mais cette contrée était continuellement exposée à la violence de la mer du Nord qui, traditionnellement, devient catastrophique deux fois par siècle. Une des plus terribles inondations eut lieu en 1362. Elle survit encore dans la tradition locale sous le nom *Mandrenke* : la grande noyade. Plusieurs milliers d'habitants disparurent avec leurs maisons et leur bétail, et même avec leurs terres. La capitale Ringholt fut définitivement effacée de la carte. Depuis lors il n'existait plus de péninsule. Une île, nommée plus tard *Alt Nordstrand*, put être endiguée. Elle avait la forme d'un fer à cheval, comprenait les petites îles adjacentes d'aujourd'hui, offrait 22.169 hectares de bonne terre à quelque 9000 habitants qui disposaient de 40 églises, d'écoles, de moulins à vent, de bétail en abondance, et qui se croyaient protégés

⁷⁾ Notre exposé est fondé surtout sur F. MÜLLER, *Nordstrand*, dans la collection *Das Wasserwesen an der Schleswig-Holsteinische Nordseeküste*, seconde partie, t. II, Berlin, 1936; et sur une synthèse très documentée, très étendue, mais inédite de Charles Kuens, ancien curé de Nordstrand, dont une copie datylographiée, sans titre, repose aux archives de la *Oudbisschoppelijke Clerezie*, déposées aux archives de l'État à Utrecht.

⁸⁾ Voir Heinrich BÖRSTING, *Steine reden. Die Kirchen des Mittelalters auf den Nordfriesischen Inseln*; Munster i.W., 1965; H. BRAUER, W. SCHEFELER, H. WEBER, *Die Kunstdenkmäler des Kreises Husum*, Berlin, 1939.

par des digues de fer. Malheureusement, cette euphorie allait être terriblement troublée.

Le 11 octobre 1634 fut un jour fatal. Dès midi, il y eut des pluies torrentielles sous un vent sud-ouest, qui vers le soir tourna vers le nord-ouest, et causa un raz-de-marée effrayant. L'eau monta de quatre mètres au-dessus de son niveau normal. Aussi déborda-t-elle sur les digues, qu'elle emporta dans sa fureur. Du coup, l'inondation était complète. Ceux des habitants (quelque 1100) qui purent atteindre l'église, bâtie sur un tertre, furent sauvés. Les autres périrent, de même que 50.000 têtes de bétail, 1339 maisons, 19 églises, 28 moulins à vent. Quatre crevasses immenses permettaient aux flots de déferler deux fois par jour sur l'île disparue. Quelque 20.000 Ha. de bonne terre n'existaient plus.

Seule la partie un peu plus élevée (l'île de Pellworm d'aujourd'hui) put être bientôt endiguée, grâce au spécialiste hollandais Corneille Jansz. Allers. Le reste devenait la proie de la mer implacable. Il est vrai que Frédéric III (1616-1659), maître du Schleswig-Gottorp, obligea la population décimée à reconquérir ses terres perdues, mais les bras, les moyens et surtout le courage manquant, il n'avait obtenu, au bout de vingt ans, aucun résultat notable.

C'est pourquoi le duc avait sollicité, à des conditions avantageuses, l'aide de la Hollande; d'abord celle de particuliers, ensuite celle des États. Ceux-ci firent examiner cette offre par François Indervelden, intendant des digues à Dordrecht.

Il faut nous arrêter un instant sur cet homme afin de faire saisir comment la future affaire du Nordstrand va devenir avant tout une entreprise familiale. François Indervelden était natif des environs de Hulst ⁹⁾, c'est-à-dire de la contrée marécageuse de l'Escaut occidental et du pays noyé de Saaftingen. Il était catholique, père de plusieurs fils déjà adultes, dont nous connaissons au moins ces quatre : Quirin, Jean, Nicolas et Roger. Ce dernier était bénédictin de l'abbaye de Huybergen, qui venait d'être supprimée, et curé de Putte. Il était apparenté à Alewijn Vander Woerdt, catholique de Dordrecht, beau-père de la femme de Quirin ¹⁰⁾, à Abraham Vander Wercken,

⁹⁾ MÜLLER, *Nordstrand*, 27, écrit de son fils Quirin (cf. infra) qu'il habitait « in Valerien, in Ländlein Naemen in Flandren ». Le village *Namen* fut enlevé par un raz de marée en 1717. *Nieuw Namen* se trouve sur la frontière, près de Kieldrecht.

¹⁰⁾ D'après Müller, 27, Van der Woert était beau-père [Stiefvater] de Quirin Indervelden. Ailleurs il est précisé que ce Quirin était marié avec Valeria-Anna Heys, fille d'une sœur du P. De Cort, et seconde femme d'Abraham Van der Wercken.

protestant de Dordrecht, son beau-frère, à Barthélemy De Cort, secrétaire communal à Hilvarenbeek, catholique, également son beau-frère.

L'intendant des digues, commissionné par les États, se rendit donc sur les lieux en détresse, se renseigna sur les difficultés, les possibilités et les risques. Pour finir, il fournit un avis favorable. Il n'obtint pas l'oreille des États, mais ne put oublier la chance qui semblait s'offrir aux siens. En 1646, sur son lit de mort, il recommanda vivement à ses fils l'affaire du Nordstrand.

En effet, un de ceux-ci, Quirin, vraisemblablement l'aîné, se rendit à son tour sur les lieux, se renseigna et revint bien décidé à y jouer sa fortune et celle de sa famille. Il trouve en celle-ci des alliés : ses frères, son beau-père Van der Woert, son oncle Abraham Van der Wercken. Un quatrième se laisse gagner : Joseph De Smidt, catholique, natif de Bouchout près d'Anvers. Est-il lui aussi de la famille, ou seulement un ami, ou un intéressé ?

Les quatre « participants » : les frères Indervelden, Van der Woert, Van der Wercken et De Smidt investissent chacun 50.000 florins. Avec ce capital considérable pour l'époque, ils vont risquer l'affaire. Le 18 avril 1652 ils passent un contrat favorable avec le Duc. Toutes les terres qu'ils endigueront leur appartiendront en propriété, et c'est seulement après quatorze ans qu'elles seront imposables. Ils jouissent, dans cette contrée protestante, de la liberté de religion, se voient confier l'administration et même la justice. Ils seront donc les Seigneurs du futur Nordstrand. Parmi les 42 articles du contrat, il n'y en a qu'un seul qui soit inquiétant : à tout jamais les futurs propriétaires devront, à leurs frais, entretenir les digues. Cela va devenir presque fatal, car en pleine mer de bas-fonds, les digues ne souffrent pas seulement des vagues. De par leur propre poids elles s'enfoncent et ont continuellement besoin d'être « crêtées ». De plus, le contrat ne prévoit pas que, les quatorze ans passés, les terres seront libres de contributions dans le cas où des dommages importants seraient causés, et cet oubli va devenir funeste en plusieurs circonstances.

II. LES ENDIGUEMENTS.

Confiant en l'avenir, Quirin Indervelden avec ses trois frères ¹¹⁾,

¹¹⁾ Les Indervelden feront souche à Nordstrand, y occuperont les postes d'importance et y posséderont des terres très étendues. Ils s'allieront à François Périer, l'agent des participants français (cf. infra), et aux Freyns (cf. infra).

ses trois associés, et un géomètre partent pour le Nordstrand. Roger Indervelden, le bénédictin, se charge du service religieux. Sur place ils rencontrent l'hostilité de la population, qui regrettent de voir passer leurs anciennes terres à des étrangers. Néanmoins, ils embauchent des terrassiers, et commencent par élever autour de l'église protestante, encore indemne, une petite digue qui servira de refuge à la marée montante. Bientôt les ouvriers se montrent insupportables. C'est pourquoi on en fait venir quelque 300 du Brabant (surtout méridional), qui sont catholiques. Ceux-ci rencontrent tant de malveillance qu'ils doivent se retrancher. Néanmoins le travail se poursuit. Corvée terrible : élever, en pleine mer, des digues, en dépit de la marée qui, deux fois par jour chasse les terrassiers avec leurs outils et mine la besogne inachevée. D'où tirer, en ces bas-fonds, le matériel pour élever ces remparts larges, hauts, longs ? Dans les parages il n'y a ni colline, ni monticule. Il ne reste qu'à écorcher les bas-fonds pendant la marée basse et à transporter en toute hâte le butin sur des charrettes à bras.

Ces travailleurs infatigables conduisent à bonne fin, dans un temps record, cette entreprise gigantesque. En 1654 ils terminent un polder (le Frederikskoog), englobant 600 Ha. Les dépenses dépassent de 27.000 florins la somme prévue, mais chaque participant reçoit 150 Ha. de bonne terre, qui sont, encore cette même année, ensemencés de colza, et qui, dès l'année suivante, donneront l'intérêt des sommes investies.

Le succès fait envisager un second polder, qui s'appuyera contre le premier, et qui, par-là même, demandera moins de digues, de travail et de frais ; au contraire il donnera plus de gain.

C'est à ce moment qu'un cinquième participant va entrer en scène pour jouer bientôt un rôle prépondérant. Il s'agit de Christian De Cort, sur lequel nous devons nous arrêter un instant.

Christian est natif de Hilvarenbeek (Brabant hollandais), fils de Barthélemy, secrétaire communal, et d'Adrienne Van Gorp. Il appartient à une grande famille. Parmi ses frères nous pouvons mentionner : Jean, chanoine à Turnhout (depuis 1648), et Henri, secrétaire, à Bruxelles, du Conseil de Brabant, marié avec Catherine Stevens ¹²). Parmi ses sœurs nous connaissons de nom : Marie, épouse de Corneille

¹²) Le fils de Henri, Jean-Hyacinthe-François De Cort fut inscrit comme avocat au Conseil de Brabant, le 6 mai 1682 ; il épousa la fille du secrétaire Loyens et devint seigneur de Hamme ; J. NAUWELAERS, *Histoire des avocats au Conseil souverain de Brabant*, II, Bruxelles, 1947, 143. Il acheta en 1691 et 1717 des terres à Nordstrand.

Timmermans, secrétaire communal de Turnhout; Jeanne, jeune fille, habitant à Turnhout, sans doute avec son frère le chanoine; il a encore une sœur mariée avec François Indervelden; une deuxième, mariée avec un certain Heys, de Geertruidenberg; une troisième, mariée avec Abraham Van der Wercke¹³). Christian est en outre neveu de Jean Heys, oratorien; cousin de Léonard Van Muggenhoven, médecin à Anvers qui a épousé Hendrica Van der Woert, sans doute apparentée au participant Alewijn Van der Woert. Ces détails suggèrent que l'entreprise va rester familiale tout en s'étendant.

Christian entre à l'Oratoire en 1630. En devenant le fils spirituel du cardinal de Bérulle il hérite de l'esprit entreprenant de la restauration catholique, il est initié à la doctrine augustinienne et à la spiritualité de l'école française (conçu par Bérulle et développée par ses premiers disciples) et à celle de sainte Thérèse. Appartenant à l'Oratoire belge, qui est devenu indépendant à la suite des guerres, De Cort doit une reconnaissance spéciale à Saint-Cyran, à Jansénius, à Boonen, l'archevêque de Malines, et à Calénus, le vicaire général de celui-ci, qui ont fait venir les disciples de Bérulle dans les Pays-Bas et restent leurs bienfaiteurs très généreux, mais qui tous sont ou deviendront jansénistes¹⁴).

Christian fait ses études en France. De la sorte il n'acquiert pas seulement l'usage facile du français, mais il connaît Paris, les amis de l'Oratoire, Saint-Cyran et l'entourage de Port-Royal.

De retour aux Pays-Bas, De Cort devient, en 1640, chanoine à Malines et curé de Saint-Jean. Vu ses capacités et son zèle il y jouit d'une « *ingens auctoritas* »¹⁵). Dans sa Congrégation aussi il est apprécié: il devient premier conseiller et le remplaçant éventuel du provincial.

De plus, il est supérieur de l'Oratoire de Malines, érigé vers 1630

¹³) MÜLLER, *Nordstrand*, 36, mentionne encore une quatrième, mariée avec Jean Schade, secrétaire à Arendonk. Il y a probablement confusion avec Corneille Timmermans, secrétaire à Turnhout. Nous signalerons encore un Jean Schade, participant de Hollande.

¹⁴) L. CEYSSENS, *Correspondance de Jacques Boonen et de Henri Calénus avec l'abbé de Saint-Cyran avant la naissance du jansénisme*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 32, (1960) 171-210.

¹⁵) Voici un détail typique. Au début de sa carrière de curé, De Cort demande au Vicariat de Malines la permission de pouvoir faire usage, durant quelque temps, de la prison de la Cour spirituelle afin d'y consigner les vagabonds et les mendiants sains et valides qui refusent tout travail. Il obtient satisfaction. De Cort enseigne aussi au séminaire du 22 janvier au 21 juillet 1643.

et toujours très pauvre. Il y a logé des confrères hollandais, par exemple Jean Van Neercassel, le futur vicaire apostolique, qui enseignait à Malines de 1648 à 1652, et François Eelkens, maître des novices, homme d'une spiritualité très poussée.

C'est accidentellement que De Cort est mêlé à l'entreprise du Nordstrand. Son neveu Roger Indervelden, le bénédictin, qui prenait soin des catholiques de l'île, en avait assez d'une vie si peu confortable. Ayant à le remplacer, ses frères pensent à l'oncle de Malines. Intelligent et actif, celui-ci se rend sur les lieux pour s'informer. Aussitôt il croit que l'entreprise est très lucrative et pourra profiter à sa famille, à sa Congrégation, à son couvent, à ses confrères, à ses amis. De plus, prêtre animé du zèle de la restauration catholique, il se réjouit d'implanter dans le Nord protestant une oasis de catholicisme qui pourra devenir une tête de pont. Sans doute, en se rendant à Nordstrand, a-t-il passé par Friedrichstadt que Frédéric III venait de fonder en 1621, presque en face de l'île, et où, grâce à la tolérance religieuse, vivent dans un irénisme réconfortant des communautés luthérienne, calviniste, mennonite, catholique et juive.

Bientôt De Cort est si enthousiaste qu'il outrepassa le désir des participants qui ne cherchaient qu'un prêtre catholique pour le service religieux. Le 24 octobre 1654, il signe à Malines un contrat par lequel il s'engage profondément. Pour la somme de 10.000 florins il n'achète pas un terrain, mais les dîmes du polder endigué et se fait promettre que, contre le versement d'une quote-part, il pourra acquérir également les dîmes des terres encore à endiguer ¹⁶). De la sorte il est associé comme cinquième participant. De son côté, il promet que sa maison de Malines entretiendra toujours dans l'île un ou deux prêtres, d'après les nécessités, pour les services religieux.

L'influence de De Cort augmente encore d'une manière imprévue. En août 1655, il y a une inondation complète du polder à peine achevé. Les digues ont été enlevées sur une longueur de 750 mètres. La brèche ne peut être colmatée qu'en 1656, à grands frais. De Cort, pour sa cinquième part, doit y intervenir pour 4.000 florins. Les moissons de 1655 et 1656 sont gâtées. L'enthousiasme des participants baisse, la désunion se manifeste bientôt. De Smidt prétend qu'il a prévenu en temps opportun l'intendant Indervelden du fait qu'en certains endroits les digues s'étaient enfoncées de 20 centimètres, et que

¹⁶) A partir de 1683 les dîmes en nature furent remplacées par une taxe proportionnée à l'étendue des terres.

néanmoins les réparations urgentes n'avaient pas été exécutées. Il attribue donc tous les dégâts à l'intendant négligent et refuse de participer aux frais de réparations. En fin de compte, par un coup de tête, il se retire de l'association, et vend ses terres. C'est De Corte qui les achète avec l'argent de sa mère, devenue veuve, et de ses frères et sœurs. De la sorte il possède les dîmes, quelque 150 Ha de bonne terre, et les $\frac{2}{5}$ des participations. Les $\frac{3}{5}$ restants appartiennent à son beau-frère et à ses neveux. Nordstrand est une affaire de famille.

Comme De Cort dépasse tous les autres en enthousiasme, ceux-ci le nomment, le 19 juillet 1656, leur délégué plénipotentiaire pour quatorze ans. De la sorte il est le maître quasi absolu de l'île, tenant dans ses mains tous les pouvoirs, même judiciaires.

Souvent absent, il se fait remplacer par son neveu Jean Heys, oratorien, qui fait fonction de curé au Nordstrand de 1654 jusqu'à sa mort le 16 janvier 1665. On le voit, de tout côté, l'affaire est solidement liée à la famille. Maître absolu, De Cort va pousser à de nouveaux endiguements. Plus on les multiplie, moins il faut, proportionnellement, de digues, de travail, de frais ; plus on fera des gains.

Dans ce but, De Cort va, de 1655 à 1662, à la recherche de bailleurs de fonds. Il les cherche surtout dans sa parenté, dans sa Congrégation, parmi ses amis. Il ne veut que des gens honnêtes. Ouvertement il annonce que les spéculateurs sont exclus. Sans tenir compte de l'ordre chronologique, nous allons mentionner par séries les futurs participants.

A. Ceux des Pays-Bas espagnols.

1. Les Oratoriens.

L'Oratoire de Brux. intervient pour une somme globale de 9.575 fl. ¹⁷⁾

L'Oratoire de Louvain intervient pour une somme globale de 1.000 fl.

L'Oratoire de Kevelaer intervient pour une somme globale de 300 fl.

L'Oratoire de Temse intervient pour une somme globale de 300 fl.

L'Oratoire de Malines intervient pour une somme globale de 29.474 fl.

Une grande partie de cette dernière somme venait de dons de Mademoiselle Marguerite Vendeville, fille de Jean Vendeville, conseiller au Grand Conseil de Malines, mort le 3 juin 1655. Il semble donc que la fille ait engagé une partie de son héritage paternel.

¹⁷⁾ Les chiffres qui suivent sont sujets à caution. Les sommes, en général payées par versements successifs, sont souvent exprimées en Reichsthaler. Pour plusieurs personnes je n'ai pas pu établir le montant de leur contribution.

2. *La famille De Cort.*

D'après des données éparses, De Cort reçoit de sa mère Adrienne van Gorp, devenue veuve, 3.595 fl.; de son frère Jean, chanoine de Turnhout, 17.000 fl. (auxquels le doyen de Turnhout, Nicolas Cuylen, en ajoute 1000); de sa sœur Jeanne, 1000 fl.; de son beau-frère Timmermans, 1000 fl.; de son frère Henri à Bruxelles, 14.622 fl. Contribue encore J. Stevens, beau-frère de Christian (frère de la femme de Henri).

3. *Le groupe malinois.*

De Cort reçoit de M^{lle} Vendeville 57.205 fl.¹⁸); d'Antoine Else-neers, doyen de Notre-Dame au delà de la Dyle, 1300 fl.; des chanoines : Aimé Coriache, vicaire général des archevêques Boonen (janséniste) et Creusen (antijanséniste) 2.000 fl., Pierre Noels, dit janséniste et protecteur d'Antoinette Bourignon, 3.000 fl.; Laurent Neesen, président du séminaire, plus tard auteur d'un gros volume de théologie, dit janséniste, 3.300 fl.; des Sœurs Noires 1.500 fl. Il obtient un apport de M^{lle} Catherine Moens, sans doute parente du janséniste Pierre Moens, Malinois, chanoine à Bruges; des « Pauvres » (l'Assistance publique), une somme de 7.505 fl., don de Jacques Wachtelaer, chanoine à Malines, frère de Jean, vicaire général à Utrecht; d'un certain Obrero; d'une certaine M^{lle} de Saint George, et de François Van Vianen, professeur à Louvain, janséniste¹⁹).

4. *Le groupe bruxellois.*

Matthieu d'Arazola de Oñate, chanoine de Sainte-Gudule et maître de fabrique, fournit 3.000 florins. Il y a encore un certain Gerardi et un certain Gaspar Goubau²⁰), vraisemblablement deux hommes de lois, qui contribuent pour des sommes non précisées, mais considérables.

5. *Le groupe anversoïs*

Sont mentionnés : tout d'abord un certain Batquin, membre sans doute de la grande famille des Batkin; peut-être s'agit-il de Michel,

¹⁸) C'est du moins la somme qu'elle réclamera après la mort du P. De Cort.

¹⁹) Les possessions des Malinois passèrent presque toutes au Séminaire de Malines et furent vendues aux Oratoriens en 1739 par le président Théodore Dens.

²⁰) Le 3 octobre 1676 Neercassel fait saluer par Jean Wandelman, son correspondant d'Amsterdam, « le dévot Seigneur Goubau », aux prières duquel il se recommandait.

dont le fils Robert entra à l'Oratoire en 1655, précisément à l'époque où De Cort cherchait des bailleurs de fonds. Ce Robert sortira de la congrégation; peut-être à cause des déboires du Nordstrand; en tout cas il y eut des procès après sa sortie. Ensuite un certain Goldsmit ²¹). Enfin Léonard-Antoine Van Muggenhoven, vraisemblablement un marchand très riche qui avait épousé Henrina Van der Woert, enfant unique et héritière universelle d'Alewijn Van der Woert un des quatre premiers participants et parent également du P. De Cort ²²). L'apport de ces bailleurs doit avoir été important puisque, plus tard, ils jouiront chacun d'1/24 participation.

B. *Les participants hollandais.*

Le principal bailleur hollandais — et de loin — n'est autre que Jean Van Neercassel, vicaire apostolique. Oratorien, il est le confrère de Christian, et a été son commensal à Malines durant quatre ans. Il a étudié à Louvain et en France, et s'est fait des amis partout. Comme vicaire apostolique il vit en hors-la-loi. Manquant, à l'égal de toutes les églises catholiques et des vicariats, de personnalité légale, il voit dans Nordstrand l'occasion de créer une mense qui sera à l'abri de la convoitise des adversaires. Il va investir de sommes considérables, reçues, dit-il, de sa famille. Il n'en agit pas moins avec prudence. Ses participations sont inscrites aux noms de propriétaires fictifs, en général des commerçants qui ont des frères dans le clergé séculier.

Nous rencontrons en premier lieu son frère Henri, intendant des digues à Gorcum; Bernard Van Outheusden, frère d'Adrien, vicaire général de Middelburg; Michel Van der Dussen, de Delft, frère d'un prêtre et d'une sœur béguine en contact avec les jansénistes; Floris Van Arcken et sa femme Dimmers; Henri Van der Ems, qu'on rencontre plus tard à Nordstrand; Jean De Swaen, commerçant à Amsterdam, frère de Martin, vicaire général de Haarlem; Abraham Van Brien en (ou Van der Matt), curé et vicaire général à Utrecht, qui semble avoir acquis aussi des terres pour son propre compte, mais qu'il laissera par la suite au chapitre d'Utrecht.

²¹) Il s'agit probablement d'Adrien Goldsmit, dont la veuve Cornelia Bollaerts, correspondait avec Neercassel.

²²) Son fils Sébastien, médecin, et une fille habitaient à Nordstrand vers 1700 où ils jouissaient toujours d'une participation.

Ensuite il y a les oratoriens hollandais : François Eelkens, curé à La Haye, qui est le maître des novices dont nous avons déjà parlé ; Nicolas Limmerlaan, pharmacien de Delft, qui devenu veuf se fait oratorien et deviendra curé de Bodegrave près de Woerden ; Jacques Van der Meer, l'aîné des quatre frères germains devenus oratoriens, originaires de la Frise occidentale, et qui firent tous leurs études à Louvain.

C. *Les participants français.*

En France, l'antijansénisme faisait de grands progrès depuis 1649. La situation des jansénistes en général et celle de Port-Royal en particulier empirait de jour en jour. La Mère Angélique Arnauld voit approcher l'orage, et en tire les conséquences. Pour fonder le nouveau couvent de Paris, pour assainir celui des Champs, elle a reçu des sommes importantes de sa famille et des Messieurs, des sommes prêtées bénévolement, « à fonds perdu », comme s'exprime son frère Antoine. Avant de mourir, et avant d'affronter l'inconnu, elle désire rembourser ces sommes. C'est à ce moment que De Cort, qui a des correspondants à Paris, se présente, offrant un placement lucratif et sûr. Pour convaincre les futurs participants, il conduit l'un d'eux, Louis Gorin de Saint-Amour, jusqu'à Nordstrand. Les hésitations ne manquent pas, mais pour finir les Messieurs ouvrent leurs bourses, fournissant des sommes considérables.

Voici leurs noms :

Sébastien de Pontchâteau ²³), grand pénitent itinérant, qui se rendra deux fois à Nordstrand ; il écrira un journal, aujourd'hui perdu, de ses voyages au Nordstrand.

Louis Gorin de Saint-Amour, docteur en théologie, professeur à la Sorbonne, qui de 1651 à 1653, pendant l'examen des cinq propositions, se trouva à Rome pour la défense de l'augustinisme ²⁴) ;

Louis Angran, fils de Catherine Taignier, vicomte de Fontpertuis, élevé aux Petites Écoles, licencié en théologie. Il fut le compagnon de Saint-Amour à Rome. Plus tard, conseiller du roi au parlement de Metz, il allait (en 1672) se marier.

Jean Angran, frère du précédent, conseiller en la Cour des Aides,

²³) Voir Bruno NEVEU, *Sébastien Joseph du Cambout de Pontchâteau (1634-1690) et ses missions à Rome, d'après sa correspondance et des documents inédits*, Rome, 1969.

²⁴) Il est surtout connu par son très volumineux *Journal de...ce qui s'est fait à à Rome dans l'affaire des Cinq Propositions*, Amsterdam, 1662.

marié avec Marie Aubery, tous les deux très dévoués à Antoine Arnauld qu'ils hébergèrent longtemps pendant sa « retraite ».

Noël Lalane, abbé de Valeroissant, docteur en théologie, compagnon à Rome de Saint-Amour et de Louis Angran;

Pierre Lalane, chevalier;

Pierre Nicole, le moraliste connu;

Antoine Arnauld, dit le grand Arnauld;

Simon Arnauld, seigneur de Pomponne, neveu d'Antoine, frère d'Angélique de Saint-Jean, ambassadeur à La Haye et à Stockholm, puis secrétaire d'État;

Pierre Floriot, confesseur et catéchiste de Port-Royal, auteur du gros volume *La morale du Pater*;

Claude Taignier, docteur en théologie, allié des Angran, qui dut se cacher en 1661 pour éviter une lettre de cachet.

Gens d'affaires, conscients du caractère hasardeux de l'entreprise, ces Français tiennent à percevoir l'intérêt promis; cependant Nicole, qui est un des plus ardents, prétend n'avoir rien en vue que le profit des pauvres. Ils surveillent donc de près la gestion de leurs affaires. Pontchâteau et Saint-Amour se rendent deux fois au Nordstrand (en 1667 Saint-Amour y reste plusieurs mois), et y constituent des agents: Isaac-François Périer, cousin de Saint-Amour, qui s'installera à demeure à Nordstrand et y épousera une Indervelden; et Isaac Destropes, prêtre, licencié en droit, dont on se plaindra par après.

Les jansénistes français affirmeront que Louis XIV approuva leur placement d'argent; les antijansénistes le nieront. Cependant il est à noter qu'à cette époque Louis XIV en voulait au Danemark pour son entente avec la Hollande et l'Angleterre (qui deviendra bientôt la Triple Alliance) et par conséquent il se rapprochait du roi de Suède et de son allié le Duc de Holstein. Aider le Duc, c'était consolider l'alliance politique.

Pour finir, il faut encore mentionner une participante assez tardive (1664) et hors ligne: Antoinette Bourignon, femme hystérique, mystique et riche — dont nous avons déjà parlé, et que nous aimons mieux, pour le reste, laisser dans l'ombre. Elle n'intéresse que l'histoire du P. De Cort, et on ne saurait en parler avec quelque autorité sans des recherches difficiles et très poussées.

Grâce au zèle du P. De Cort et aux capitaux qu'il fait affluer, l'entreprise de Nordstrand avance. Sous la conduite de l'intendant Quirin Indervelden, une nouvelle équipe de terrassiers brabançons achève en 1657, dans un terme très court, le second polder, nommé

le polder brabançon, ou oriental, ou de Marie-Elisabeth (d'après le nom de l'épouse de Frédéric III). Il coûtait notablement moins cher que le premier, et offrait 580 Ha. qui furent partagés en 12 lots dont 6 revenaient aux Hollandais, 3 aux Brabançons, 3 aux Français. En effet, le nombre des participants avait été porté de 5 à 12, bientôt même à 24.

Tandis que De Cort pousse à un troisième endiguement, il fait construire pour ses confrères une maison convenable, la « Heerenhuis », ornée d'une petite tour et d'une horloge sonnante qui apprend l'heure à tous les colons. C'est là que se tiennent les réunions des participants. De plus, sur l'intersection du premier et du second polder déjà achevés et du troisième à entreprendre, il fait ériger une petite église (dont la première pierre fut posée le 26 mai 1662) et qui fut dédiée à Sainte Thérèse, la mystique chère à Bérulle. Ce petit bâtiment qui existe toujours, avec son mobilier si rustique et pieux, fait penser aux églises hollandaises de l'époque des persécutions et qu'on appelle *Schuilkerken*. Près de l'église, se trouvait la maison du sacristain et le cimetière. Dans les environs il y avait la grange aux dîmes.

En 1663, sous la conduite de Georges Van der Meer, s'achève le troisième polder, le Trindermarsch, qui fournit environ 700 Ha., divisés en douze lots. De cette époque date une liste des principaux participants :

De Hollande :

Alewijn Van der Woert, de Geertruidenberg, 1/24 ;
 Abraham Van der Wercken, de Dordrecht, 2/24 ;
 Quirinus-Christian Indervelden, de Hulst, 2/24 ;
 Jean Indervelden, d'Oosterweel, 1/24 ;
 François Eelkens, d'Amsterdam, 1/48 ;
 Jean Van Neercassel (sans indication de résidence), 2/24 ;
 Abraham Van Brienem, d'Utrecht, 1/24 ;
 Jacques Van der Meer, de Berckhout, 2/24 ;
 Nicolas Limmerlaan, de Delft, curé à Bodegrave, 1/24 ;
 Michel Van der Dussen, de Delft, 2/24.

Du Brabant :

Christian De Cort, 2/24, consistant non pas en terres mais en dîmes ;
 Henri De Cort et ses associés de Bruxelles et de Turnhout, 2/24 ;
 Marguerite Vendeville, de Malines, 1/48 ;
 Léonard Van Muggenhoven, d'Anvers, 1/24 ;

De France :

Pontchâteau, 1/24;

Louis Gorin, 1/24;

Jean Angran, 1/24;

Louis Angran, 1/24;

Lalane, 1/24;

Nicole, 1/24 ²⁵).

Le succès semblait grand et déjà De Cort poussait à un quatrième endiguement. Cependant tout le monde n'était pas satisfait. Il y eut même des frictions très graves, et le premier à en souffrir était l'oratorien enthousiaste.

Pour comprendre cette situation, il faut penser aux frais de l'entretien des digues, au désaccord des participants au sujet de la continuation de l'entreprise, à laquelle Saint-Amour et Brienens s'opposaient carrément. Surtout il faut penser aux espérances que De Cort avait fait naître, et qui furent frustrées.

En effet, il semble bien que De Cort avait fait entrevoir un intérêt de 6 à 8 % sur les capitaux investis. Imprudemment, il s'en était même porté garant. Comment il s'y prenait, nous le voyons dans son accord avec Neercassel en 1657. Neercassel reçoit en propriété des terres dont l'étendue est en proportion des sommes investies. Seulement De Cort prend sur lui de faire exploiter ces champs durant six ans, et de payer un intérêt de 6,20 %. Il semble avoir agi de la même façon avec les Français. Sans doute crut-il que ces champs rapporteraient même plus, et offrit-il aux Français jusqu'à 8 %, comme ceux-ci le prétenderont plus tard. Malheureusement, les années ne se ressemblaient pas en fertilité, et ce qui était pis, une guerre interminable avait commencé entre le Danemark d'un côté et la Suède et le Duché de Schleswig-Gottorp de l'autre. Les Danois envahirent le Schleswig. Ils firent même une apparition à Nordstrand où ils ne détruisirent rien, mais exigèrent des contributions imprévues. En outre, les produits des terres ne s'écoulaient plus normalement.

²⁵) Cette liste des participants est sujette à caution. Muller (*Nordstrand*, 36-37) donne d'après Heimreich (chroniqueur inédit) une liste qui pour les participants de Hollande et du Brabant, est divergente. Elle mentionne pour la Hollande : Van der Meer, Eelkens, Van der Ems, Van der Dussen, Neercassel, Limmerlaan, Brienens et De Swaen; pour le Brabant : Christian De Cort, Jean De Cort, Henri De Cort, J. Stevens, Schade (secrétaire à Arendonck; cf. supra); Noels, Ognati, Muggenhoven, Vendeville, Goldsmit.

Le résultat final de tout cela fut que De Cort se trouva incapable de payer les intérêts dûs à sa famille, à ses confrères, aux Français, à Neercassel. Comme d'autre part De Cort n'avait pas versé sa quote-part dans l'endiguement du Trindermarsch afin d'en obtenir le droit aux dîmes, celles-ci lui sont refusées. De plus, en raison des arriérés, Neercassel et les siens, ainsi que les Français, refusent même les dîmes des polders précédents. Ainsi, pour le pauvre oratorien, les dettes s'accumulent tandis que ses rentrées diminuent. Il est à bout. Ayant quitté l'île en 1662, il n'y rentrera plus qu'en 1669. En 1664, il donne pleins pouvoirs à son confrère Gérard Patijn, l'économe des oratoriens à Nordstrand.

De fait, le 11 novembre 1664, Patijn signe un accord avec son Provincial, Josse Vanderlinden, (autrefois l'ami et directeur de Jacques Boonen, considéré comme janséniste). Pour une somme de 80.700 fl. le provincial achète, à bon compte, toutes les possessions du P. De Cort à Nordstrand. Avec cette somme, il promet de satisfaire les créanciers. Cependant, craignant d'en voir affluer un trop grand nombre, même avec des exigences exorbitantes, le provincial fait traîner l'exécution de ses engagements, au désavantage du P. De Cort. Celui-ci n'est, naturellement, pas content. Il a d'autres motifs de déplaisir. En 1656, il a été nommé, pour quatorze ans, le plénipotentiaire des participants. Or, pendant son absence, sans révoquer expressément ses pouvoirs, la réunion des participants a institué une commission dirigeante de trois délégués : un Brabançon, Indervelden ; un Hollandais, Van der Ems ; un Français, Saint-Amour, qui, à tour de rôle, prendront la présidence. De Cort ne désire pas céder ses pouvoirs, d'autant plus que la commission est contraire à l'endiguement d'un quatrième polder, tandis que lui il y voit son salut et celui de l'entreprise.

Enfin, perdant patience, De Cort révoque son accord avec le provincial, et obtient raison auprès du Duc. Celui-ci le soutient d'ailleurs dans ses plans de quatrième polder.

La commission est angoissée. N'ayant pas réussi à faire régler l'affaire par l'avocat janséniste très connu Pierre Stockmans ²⁶), et voulant empêcher l'entreprise du nouveau polder, Saint-Amour, en 1668, fait arrêter le P. De Cort, comme insolvable, à Amsterdam,

²⁶) L. CEYSENS, *Pierre Stockmans et ses opuscles jansénistes*, dans *Archives et bibliothèques de Belgique*, 36 (1965) 35-73.

où il se trouvait pour chercher de nouveaux bailleurs. On dit aussi que Neercassel le suspendit comme ivrogne.

Au bout de six mois, grâce à l'intervention du Duc, De Cort recouvre sa liberté (en septembre 1669) et se rend immédiatement au Schleswig, pour pousser les travaux du nouvel indigement. Mais, le 29 octobre suivant, il meurt d'apoplexie.

Cette mort complique singulièrement les affaires. Antoinette Bourignon fait valoir un testament par lequel De Cort la nomme légataire universelle. Le document est validé par le tribunal de Schleswig. Cependant, la bonne femme, connaissant bien la situation, n'en réclame pas l'exécution, même pas sous bénéfice d'inventaire. La banqueroute est prononcée. L'acte de liquidation officielle du 12 mai 1672, est favorable à tous, à part les oratoriens, qui ne peuvent fournir une preuve d'hypothèque. Ils font une perte de 34.000 florins, et c'est sans doute alors qu'ils parlent de Nordstrand comme d'« un pays de merde ».

Comme les autres, Neercassel est gagnant; il voit ses possessions s'étendre de 288 à 303 Ha.

Les oratoriens, on le comprend, sont fort mécontents. Ils en veulent surtout à Neercassel qui, selon eux s'est dédommagé trop copieusement. En 1682, ils refusent de continuer à s'occuper à Nordstrand du soin des âmes. Contre son gré, Neercassel doit y envoyer des prêtres séculiers déjà si peu nombreux.

Les Français qui eux aussi ont vu augmenter leurs possessions, mais attendent toujours en vain les intérêts, s'impatientent et veulent se retirer. En 1675, Neercassel offre, sans succès, d'acheter leurs terres contre une rente viagère. En 1678 ils prennent contact avec le Duc Christian-Albert (1659-1694). Celui-ci, qui est en guerre avec le Danemark, et qui a dû s'exiler, n'est nullement intéressé par les terres de Nordstrand qui lui rapportent déjà des contributions. Néanmoins, dans l'espoir d'obtenir par l'entremise de M. de Pomponne, secrétaire d'État et ancien ambassadeur, les bonnes grâces de Louis XIV, il achète, le 20 octobre 1678 les possessions des Français pour 150.000 livres, une somme assez normale étant données les circonstances. Mais il les cède immédiatement à son fournisseur de vin, Hans-Daniel Freins, protestant de Coblenz ²⁷⁾ qui aurait dû verser la somme en trois termes. Malheureusement pour les Français impatients, les paiements traînent.

²⁷⁾ Les oratoriens regrettèrent cette vente, parce que par le protestant Freyns, l'influence luthérienne devenait notable dans le collège des participants.

Le premier tiers n'est fourni qu'en 1681, tandis que les deux autres tarderont jusqu'au début du XVIII^e siècle, lorsque les bailleurs seront morts depuis longtemps. Notons que Nicole, par testament, légua ses droits à madame de Fontpertuis, et de là serait venue la boîte à Perrette qui allait permettre aux jansénistes du XVIII^e siècle de financer leurs nombreuses publications.

De son côté, Neercassel, servi par de bons administrateurs, profite de ses possessions. Il en vit, et en fait vivre ses collèges de Cologne et de Louvain. Par codicille de 1681, il lègue ces biens au chapitre d'Utrecht qui, avec le protestant Freyns, allait devenir un des participants les plus puissants de Nordstrand.

Enfin, 1691, un quatrième polder, le *Neu Koog*, 650 Ha., fut achevé. Les travaux avaient été dirigés par François Indervelden le jeune, qui réalisait ainsi les vœux du P. De Cort. C'était la dernière entreprise de la famille des Indervelden, des De Cort et de leurs amis ²⁸).

III. APRÈS L'ENDIGUEMENT.

Les vicissitudes ultérieures de l'île ne nous intéressent plus. Il reste seulement à relever quelques épisodes relatifs aux répercussions jansénistes et antijansénistes.

À partir de 1682 la cure d'âmes est assumée par des prêtres séculiers qu'y envoient Neercassel et ses successeurs ²⁹). Les oratoriens continuaient en privé leurs offices religieux dans le *Heerenhuis*, mais occasionnellement ils prêtaient leurs services à Sainte-Thérèse.

Cette entente cessa cependant lorsque l'Église d'Utrecht, dans le premier quart du XVIII^e siècle, se rendit indépendante de Rome. Des 260 fidèles du Nordstrand, une petite partie tenaient pour les séculiers, les autres adhéraient aux oratoriens qui ouvraient pour eux leur chapelle privée ³⁰). Ainsi, la division religieuse qui régnait en Hollande, s'étendait à Nordstrand. De là résultaient souvent des frictions et quelquefois des situations inattendues.

À Jean-Jacques Peeters, oratorien, natif de Malines, qui réside

²⁸) Il y eut encore des endiguements : un au XVIII^e, un au XIX^e et un au XX^e siècles. D'autres se préparent par l'accroissement artificiel des prés salés.

²⁹) On a l'impression que les vicaires de Hollande donnaient volontiers aux catholiques de Nordstrand venus du Brabant, des prêtres belges.

³⁰) En 1835, il y eut dans l'île 1823 protestants, 269 catholiques, dont 59 vieux catholiques, 210 catholiques romains.

à Nordstrand de 1703 jusqu'à sa mort en 1727, les antijansénistes reprochent de continuer à entendre les confessions des prêtres séculiers après leur adhésion au clergé d'Utrecht ³¹). Son confrère et successeur Emmanuël-Pierre-Jean Gamba, natif d'Ostende, qui est un ex-janséniste, déploie dans l'île un zèle intolérant. On y voit apparaître, vers 1727, comme vicaire Sébastien Van Hachten, norbertin, qui, pour cause de jansénisme, a quitté son abbaye de Grimbergen. Il y a surtout à mentionner Tilman Backhuisen, natif d'Ostende. Dans sa jeunesse déjà celui-ci avait eu peine à trouver son orientation. Pendant ses études à Louvain, il entre à l'abbaye d'Orval, connue pour son jansénisme; puis il tente sa chance d'abord chez les Oratoriens de Louvain, ensuite à l'abbaye de Beaupré. Pour finir il va rejoindre Quesnel en Hollande, se fait ordonner par Jean Soanen, évêque français en rupture avec Rome, et s'enrôle dans le clergé d'Utrecht. En 1720 il est envoyé à Nordstrand, pour le soin des âmes et pour la gestion des affaires temporelles du chapitre, très compromises par les inondations de 1718-1720. Aussitôt, Backhuisen a des différends avec les participants. Il veut quitter cette île de malheur et, pour y réussir, se déclare antijanséniste. Il est reçu à bras ouverts par le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, et par son vicaire général Hoynek de Papendrecht, à qui il prête sa plume virulente contre le clergé d'Utrecht. Pour les affaires temporelles il est successivement remplacé par deux frères, Jacques et Pierre Ots, de Woluwe-St-Lambert (Bruxelles), sans doute des jansénistes en exil.

Un autre janséniste belge, Jean Baesrode, oratorien, curé de Laken, ne voulant prêter le serment antijanséniste, rejoint le clergé d'Utrecht et devient d'abord vicaire, puis curé à Nordstrand, et il y travaille beaucoup dans des circonstances difficiles durant le second quart du XVIII^e siècle.

Relativement aux possessions de Nordstrand, il faut encore faire mention de François Coppens, natif de Temse, secrétaire du provincial Martin De Hondt. Privé de sa juridiction par le cardinal d'Alsace, il se rend en 1729 à Delft, et y achète de grands domaines à Nordstrand, qu'il laisse par testament au chapitre d'Utrecht, pour la subsistance de prêtres jansénistes en exil.

³¹) D'après De Swert (*Chronicon*, 155) ce Père : « conscripsit isthic Flandrice ex fidelibus monumentis et antiquis earum regionum chronographis exactam totius insulae historiam seu chronologiam, quae tamen typis mandata non est ». Il serait important de retrouver cette source, aujourd'hui perdue.

Au milieu du XVIII^e siècle, après les inondations de 1751-1756, suivies de la faillite de 1761, beaucoup de propriétaires donnent ou vendent à des prix très bas, leurs possessions au clergé séculier de Hollande. Une statistique de 1763 permet de les préciser : Le chapitre d'Utrecht possède 10,75 des 24 participations, 500 Ha. de terres avec des fermes, et un capital de 24.200 florins donnant un intérêt annuel de 5 %.

La paroisse de Saint-Hippolyte à Delft possède 81 Ha. et un capital de 9.760 fl.

L'église de La Haye : 32 Ha.

L'église d'Eikenduinen (Poeldijk, près de Delft) : 32 Ha.

L'église de Leyde, 28 Ha. et un capital de 6.000 fl.

L'église de Delft, 20 Ha. et 9.700 fl.

L'évêque de Haarlem, 17 Ha.

L'église Sainte-Thérèse de Nordstrand, 24 Ha.

Au total les possessions du vieux clergé s'élevaient à 773 Ha., avec un capital de 50.210 florins, c'est-à-dire un tiers de toutes les possessions de Nordstrand à cette époque.

Au début du XIX^e siècle le chapitre d'Utrecht possédait encore 408 Ha. En 1934 il jouissait de 41 Ha. qui lui appartiennent toujours.

De son côté l'Oratoire avait pu, après les déboires du P. De Cort, tirer profit de ses possessions, au point même de construire grâce à elles, en 1713, leur nouveau couvent de Malines. Les inondations de 1718-1720 leur furent funestes comme aux autres. Plus fatales cependant leur furent les opérations du P. François During, lequel investit de grosses sommes dans un nouvel endiguement très malheureux, hypothéquant à cet effet tous les biens de l'Oratoire. Ainsi, dans la faillite de 1761, les religieux perdirent de 250 à 300 Ha., plus un capital de 20.670 marcs. Mais peu après, le P. Maes put en racheter beaucoup à un prix très réduit.

Au XIX^e siècle les Oratoriens, presque éteints depuis la Révolution n'avaient plus de prêtres à Nordstrand, mais seulement un frère convers pour administrer les biens. Or, le frère Jean-François Van Hamme, devenu très vieux, se laissa abuser par un certain Jean-François Van Lierde, prêtre séculier, natif d'Hekelgem³²). Il lui légua toutes les possessions. A la suite de procès interminables, l'Oratoire put en récupérer une partie, qui fut employée vers 1900 par le dernier

³²) D'après la pierre tombale, au cimetière de Nordstrand, Van Lierde naquit le 3 novembre 1808, arriva à Nordstrand en 1836 et y mourut le 3 juin 1884.

des Oratoriens belges pour construire l'église de Saint-Philippe Néri à la Cambre (Bruxelles).

En somme, on vérifia à Nordstrand le proverbe hollandais : un endiguement conduit la première génération à la faillite, la seconde au bord de la faillite, et la troisième à la réussite. La population actuelle jouit d'une île agrandie, pourvue d'eau et d'électricité, d'une digue la reliant au continent, de bonnes routes goudronnées, de moyens de transport publics, de digues vraiment de fer, et surtout de terres fertiles. Tout cela, ils le doivent à ces entrepreneurs et bailleurs intrépides de la Hollande, de la Belgique et de la France. Ceux-ci, selon une expression de l'Évangile, ont semé dans la peine, laissant à d'autres la joie de récolter. Faut-il y ajouter que, selon le désir du P. De Cort, l'île reste toujours une tête de pont catholique dans le Nord protestant ? A côté de l'église protestante et de Sainte-Thérèse, il y a une belle église catholique moderne, flanquée d'un institut de religieuses avec écoles et orphelinat.

L. CEYSSENS, O.F.M.